



Perte de mes chèques vacances à La Poste

Par **Geraldine79**, le **14/06/2018 à 12:49**

Bonjour, rnrnAprès avoir soldé mon plan d'épargne auprès de l'ANCV j'ai reçu mes chèques vacances pour un montant de 1920 euros. rnrnJ'ai transmis ceux-ci par les services de la Poste en lettre recommandée avec AR et ils ne sont jamais arrivés au destinataire. rnrnAprès avoir déclaré l'incident à la Poste, le service consommateur m'informe que les recherches sont restées sans résultats. rnrnJe me retrouve donc sans chèques vacances et une indemnisation de la Poste à hauteur de l'assurance de l'envoi, soit 15 euros...rnrnQuels sont les recours possibles ? rnrnMerci